

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de dégoulotage de l'unité de production de Tessengerlo Kerley France à Grand Quevilly.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TESSENDERLO KERLEY FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne

M. Stefan Van den Bossche

habilitée à représenter la personne morale

Directeur des Opérations

RCS / SIRET

3	2	8	8	9	8	5	6	4	0	0	0	5	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1° Installations classées pour la protection de l'environnement.	<p>Le tableau des rubriques est fourni en annexe du Porter à connaissance.</p> <p>L'établissement est soumis à Autorisation pour les rubriques 3430 (fabrication d'engrais) et 2910.B (combustion), Enregistrement pour la rubrique 2921 (TAR) et Déclaration pour la 2175 (dépôt d'engrais liquide).</p> <p>Le projet affectera uniquement la rubrique 3430 (passage de 80 000 t/an à 112 000 t/an) qui est une rubrique sans seuil déjà autorisée sur le site.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de dégoulotage consistera à effectuer les modifications principales suivantes :

- Remplacement du filtre à particules traitant les émissions de gaz (amélioration de l'efficacité).
- Changement des ventilateurs d'admission d'air de combustion.
- Modification de la distribution au niveau des tours aéroréfrigérantes (vannes de contrôle...).
- Changement de diverses vannes de contrôle afin d'être en cohérence avec les futurs débits.

Le projet n'entraînera aucune modification des quantités de produits présentes sur le site, les stockages ne seront pas affectés, ni les quantités présentes dans les canalisations.

4.2 Objectifs du projet

Depuis le démarrage du site en août 2017 la croissance de la production s'est confirmée et les projets commerciaux en cours nécessitent l'augmentation de la capacité de production.

Le retour d'expérience sur le fonctionnement du site et les études techniques montrent qu'il est possible d'augmenter la capacité de production de 40% sans pour cela réaliser des augmentations de dimensionnement des installations.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus durant l'arrêt de 3 semaines envisagé vers septembre/octobre 2020.

Ces travaux consisteront essentiellement dans du démontage et montage d'équipements électromécaniques (tuyauteries, vannes, pompes, filtres, câbles...) nécessitant des opérations telles que du soudage, du calorifugeage, du câblage...

Il s'agira donc de travaux classiques de l'industrie qui seront réalisés en période normale de journée (sauf besoin spécifique en cas de retard dans le planning).

A noter l'utilisation d'une grue pour la manipulation des éléments filtrants nécessaire au remplacement du filtre à gaz.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les principes généraux d'exploitation de l'établissement resteront identiques (horaires, personnel...).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un "porter à connaissance" au titre des modifications apportées en termes d'ICPE est présenté parallèlement au présent "cas par cas".

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le projet n'engendre aucune nouvelle emprise de terrain.	
Capacité de production	112 000 t/an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

443 boulevard de Stalingrad
76120 Grand-Quevilly

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 1° 0 1' 2 2 " 998 Lat. 4 9° 2 5' 0 1" 996

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7,1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

L'établissement a fait l'objet d'une demande d'autorisation avec enquête publique du 13 juin au 13 juillet 2016.

L'établissement a été autorisé par un arrêté préfectoral du 29 novembre 2016.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont en rive droite de la Seine, à plus de 600 m du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est dans l'emprise du PPRT de la zone industrielle et portuaire de Petit et Grand Quevilly approuvé par arrêté du 25 janvier 2018. Le site est concerné par le PPRI de la Vallée de la Seine - Boucle de Rouen approuvé le 20 avril 2009.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un diagnostic des sols a été réalisé par la société ENVIRON en 2015 (pour le dossier de demande d'autorisation). Concernant les sols plus profonds, des concentrations en métaux principalement ont été mesurées avec des valeurs supérieures aux critères de comparaison. Des dépassements plus ponctuels ont été mis en évidence pour les PCB, trichloréthylène et hydrocarbures C10-C40. La qualité des sols a été jugée compatible avec un usage industriel du site.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proches est à plus de 2 km au sud-ouest.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les besoins principaux sont couverts par l'eau déminéralisée issue du réseau de BOREALIS. La consommation incluant le projet restera inférieure à celle indiquée dans l'arrêté préfectoral. L'eau prélevée sur le réseau public d'eau potable est utilisée pour un appoint sur les TAR et pour les besoins sanitaires. La consommation incluant le projet restera inférieure à celle indiquée dans l'arrêté préfectoral. (cf. précisions dans le porter à connaissance).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques seront strictement les mêmes que dans la situation actuelle ; le projet n'apportera aucune modification concernant les potentiels de danger et leurs conséquences (cf. précisions dans le porter à connaissance).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Concernant le risque sanitaire une augmentation maximale des flux de 40% n'aura pas d'incidence ; en effet, l'ERS réalisée à l'occasion du dossier de demande d'autorisation initial a été mise à jour et a montré que les concentrations inhalées étaient très inférieures à la valeur repère pour chaque scénario d'exposition considéré par polluant (cf. précisions dans le porter à connaissance).
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par rapport à la situation actuelle, le trafic sera augmenté d'environ 2 camions par jour pour l'approvisionnement en soufre liquide. Le trafic global sera donc d'environ 4 camions/jour (soufre) et 2 à 3 camionnettes par jour ; inférieur à celui estimé dans le dossier initial. Ce trafic reste tout à fait négligeable par rapport aux milliers de poids lourds circulant dans le secteur. Les livraisons s'effectueront toujours entre 6h et 22h (possibilité le samedi).
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Des dépassements ont été constatés lors de la dernière campagne de mesure. A l'occasion du projet, les ventilateurs d'admission d'air de combustion seront remplacés et seront équipés de dispositifs adaptés (capotage par exemple) permettant de respecter les niveaux sonores réglementaires (cf. précisions dans le porter à connaissance).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions atmosphériques seront de même nature que celles actuelles. Le filtre à gaz sera changé afin d'améliorer sa fiabilité et des recherches techniques sont en cours pour optimiser les rejets. Le principe visé est de ne pas augmenter les concentrations spécifiées dans l'arrêté préfectoral (voire les baisser) ; de ce fait, une augmentation maximale des flux de 40% pourra être constatée (cf. précisions dans le porter à connaissance).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets aqueux seront de même nature que ceux actuels (aucune évolution des réseaux de collecte). Il s'agira essentiellement des purges des tours aéroréfrigérantes et de la chaudière. Le débit futur (malgré l'augmentation de capacité de production) restera inférieur au seuil de l'arrêté préfectoral, nous proposons de ne pas effectuer de modification des exigences de l'arrêté préfectoral (cf. précisions dans le porter à connaissance).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets seront de nature identique. Les conditions de gestion (tri, stockage, élimination, documentation...) seront identiques. Les quantités de déchets produits sur le site sont minimes et l'augmentation apportée par le projet en valeur absolue sera négligeable. Les quantités présentes sur le site ne seront pas modifiées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le porter à connaissance relatif au projet apporte des précisions sur le projet et ses incidences.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Le porter à connaissance fourni parallèlement au présent formulaire comprend les annexes 2 à 5 cochées ci-avant, ainsi que le tableau des rubriques ICPE (en annexe 1) et la mise à jour de l'ERS (en annexe 6).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Grand Quevilly

le,

26-6-2020

Signature





Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

443

Extensio
n

Nom de la voie

Boulevard de Stalingrad

Code postal

7 6 1 2 0

Localité

Le Grand Quevilly

Pays

FRANCE

Tél

3213611893

Fax

3213611999

Courriel

stefan.vandenbossche@tessengerlo.com

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

TIMMERMANS

Prénom

Martijn

Qualité

Directeur de l'établissement du Grand Quevilly

Tél

32495366065

Fax

33235183850

Courriel

martijn.timmermans@tessengerlo.com

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage